



SASU DIFFUSIONS AROMATIQUES

Edité le : 14/02/2025 par MCL

558 allée des Parfums

Parc d'activités "Les Hauts de Grasse"

06530 SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Tel : +33 (0)4 93 60 82 82 Fax : +33 (0)4 93 60 82 79

Site : www.diffusions-aromatiques.fr Mail : contact@diffusions-aromatiques.fr

Fiche Technique

ISOMENTHONE NATUREL

Fournisseur SASU DIFFUSIONS AROMATIQUES

Reference: ISOMENTHONE NATUREL

CARACTERISTIQUES GENERALES

QUALITE :	Naturelle
MODE D'OBTENTION :	Fraction de l'huile essentielle de Mentha Arvensis
NOM BOTANIQUE :	Issu de Mentha arvensis L., Labiatae
NOM INCI :	ISOMENTHONE
FORMULE CHIMIQUE :	C10H18O
ORIGINE PRODUIT :	Sur demande, selon les lots
Conditions de conservation :	Stocker les produits dans leurs bidons d'origine, parfaitement bouchés, dans un endroit sec et frais.
DUREE DE VIE :	24 mois, après ce délai, la qualité doit être contrôlée.
DATE DE REVISION :	08/01/2025

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Odeur :	Fraîche ; mentholée
Couleur :	Incolore à jaune pâle
Apparence :	Liquide
Solubilité(s) :	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'éthanol

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Point éclair :	70°C
Indice de réfraction 20°C :	[1.447 ; 1.457]
Densité relative (d20/20) :	[0.895 ; 0.923]
PURETE (%GC) :	Somme des Isomères Min. 95% (ISO-MENTHONE min. 85 % ; MENTHONE 4-10%)
POUVOIR ROTATOIRE (°) :	[72° ; 83°]
INDICE DE PEROXYDES (mmol/O2) :	Sur demande - si applicable
POINT DE FUSION :	ND
DENSITE SPECIFIQUE (25°C g/cm3) :	[0.890 ; 0.918]

DONNEES REGLEMENTAIRES

INFORMATION ETHIQUE :	KOSHER / HALAL (selon les lots ; sur demande)
ALIMENTARITE :	Oui, selon les lots (sur demande)
SOLVANTS D'EXTRACTION RESIDUELS :	/
SOLVANTS (%) :	/
ANTIOXYDANTS :	/

ISOMENTHONE NATUREL

ADDITIFS : /
TERPENOIDES : Peut contenir : Menthol 0.72%
CONSERVATEUR : /
% carbones renouvelable : 100%
COV : 0.01%

DESCRIPTION

POIDS MOLECULAIRE : 154.30

LEGISLATION :

TARIF DOUANIER / HS CODE : 2914290090
AUTRES CAS : 68917-18-0
FEMA : 3460 / 4219
EINECS : 207-727-4
FLAVIS : 07.078
JECFA : 430
COE : 2259
REACH registration : Low tonnage exemption <1T/year
C.A.S : 491-07-6